



MELENCHON2022.FR

Cher(e)s camarades,

Jean-Luc Mélenchon a bien reçu votre courrier. Il vous en remercie et a demandé à son équipe d'y répondre en son nom. En effet, comme vous le savez peut-être, la candidature de Jean-Luc Mélenchon est portée collectivement par un Parlement de l'Union Populaire composé de personnalités de toutes professions (artistes, avocats, journalistes, universitaires, chercheurs, ...), de militants syndicaux ayant joué un rôle important dans les récentes grèves sur les retraites, d'altermondialistes, de militants écologistes, de militants des droits de l'Homme et des mobilisations en défense des immigrés. Toutes et tous ont eu des engagements précédents divers mais se retrouvent aujourd'hui sur le projet de l'Avenir en commun, avec pour objectif de rompre avec les politiques anti-sociales et d'austérité menées par les gouvernements successifs de ces dernières décennies, et encore amplifiées dans le quinquennat Macron.

Il serait trop long de détailler toutes les mesures correspondant à cette rupture, elles sont détaillées dans le programme de l'Avenir En Commun et les livrets et plans qui le complètent que nous vous invitons à consulter ici <https://melenchon2022.fr/programme/>. Mais **pour répondre aux revendications globales que vous avez avancées dans votre adresse, l'élection de Jean-Luc Mélenchon se traduira immédiatement par :**

- Un retour à la retraite à 60 ans avec maintien du code des pensions des fonctionnaires et de ses règles, soit une pension égale à 75 % du salaire des six derniers mois. Le minimum de pension pour une carrière complète de 40 annuités ne pourra être inférieur au SMIC, qui sera porté dès l'élection à 1400€, et pour une carrière incomplète à minima à 1063€, soit le seuil de pauvreté pour une personne seule.
- L'abrogation de la Loi de Transformation de la Fonction Publique, et le rétablissement des instances représentatives des salariés et de toutes leurs prérogatives.
- L'augmentation de la valeur du point d'indice de 10 % et son dégel, avec indexation des salaires des non-titulaires sur ceux des fonctionnaires et l'ouverture de négociations sur les grilles dans l'ESR pour atteindre une augmentation de 15% de tous les salaires.

pour en savoir plus sur notre campagne
rendez-vous sur **MELENCHON2022.fr**



MELENCHON2022.FR

- Le rétablissement de la durée légale hebdomadaire à 35h (avec majoration des heures supplémentaires, cotisations sociales incluses, à 25 % pour les 4 premières et 50 % au-delà), et le passage aux 32h dans les métiers pénibles et de nuit immédiatement, avec pour objectif de favoriser sa généralisation.
- Le rétablissement de pôles publics dans l'énergie, les transports et la santé et la collectivisation des biens communs fondamentaux, en empêchant le droit de propriété privée de prévaloir sur la protection de l'eau, de l'air, de l'alimentation, du vivant, de la santé et de l'énergie.
- Un décret d'urgence sociale au lendemain de l'élection instaurant le blocage des prix des carburants, du gaz, de l'énergie et des produits de premières nécessités.

Comme vous en avez établi vous-même le constat, **la recherche scientifique publique a été particulièrement frappée par les politiques néolibérales, tout comme les universités, et évidemment toutes celles et ceux qui y travaillent, personnels et étudiants.** En effet, depuis 2007, chaque gouvernement a réformé l'Université et la Recherche dans le même sens depuis la Loi LRU Sarkozy-Pécresse à la LPR de Macron-Vidal, en passant par la LRU2 de Fioraso-Hollande. Ces réformes correspondent à un projet de société néolibéral, fondé sur la marchandisation des savoirs, la mise en concurrence des personnes et des institutions, et l'individualisation des droits.

Les récents propos du candidat Macron indiquent qu'il entend renforcer encore plus ce processus : accentuation à tous les niveaux des dispositifs de précarisation, augmentation des frais d'inscription dans les universités, généralisation de la recherche sur projets, malgré les effets délétères qu'on a pu voir avec les aléas de la recherche sur les coronavirus, remise en cause de l'existence d'organismes de recherche de plein exercice pour les transformer en agences de moyens...

Il s'agit donc de rompre radicalement avec tout ce système pour la Recherche et l'Université.

La production et le partage des savoirs sont au cœur de tout projet émancipateur et sont au fondement même de la démocratie. L'accroissement des connaissances individuelles et collectives est d'abord une fin en soi, car pour l'humanité la compréhension des phénomènes est source de progrès collectif. L'Université et la Recherche contribuent également à l'intérêt général, en

pour en savoir plus sur notre campagne
rendez-vous sur **MELENCHON2022.fr**



MELENCHON2022.FR

développant l'esprit critique des citoyens et en accroissant le partage des connaissances scientifiques pour le plus grand nombre.

Avec Jean-Luc Mélenchon, **nous proposons de complètement refonder un service public ambitieux de l'enseignement supérieur et de la recherche**, comme détaillé dans notre livret « *Étudier, Chercher et enseigner dans de bonnes conditions* » (téléchargeable ici : <https://melenchon2022.fr/livrets-thematiques/esr/>). La création et la critique des savoirs au service du bien commun nécessitent ainsi :

- Une indépendance accrue de la Recherche par un accès au temps long, garanti par un statut national reconnu aux différents personnels et par des financements pérennes largement augmentés pour les laboratoires. Pour cela, nous supprimerons l'Agence nationale de la recherche (ANR) et les initiatives dites d'excellence, qui verront leurs crédits dédiés retourner vers les unités de l'INRAE, du CNRS, et des autres EPST comme des universités.
- Des moyens humains à la hauteur des enjeux. Nous engagerons un recrutement massif de titulaires dans toutes les catégories, à hauteur de 30000 postes statutaires sur 5 ans minima. Nous porterons à 8000 le nombre d'allocations doctorales supplémentaires par an, et la durée du contrat doctoral pourra être étendue à 4 ans.
- D'en finir avec la précarité, en abrogeant la LPR et ses dispositifs de précarisation ; et en titularisant tous les non-titulaires exerçant des fonctions pérennes. Le recours aux non-titulaires sera plafonné à 5% hors doctorants et stagiaires.
- La revalorisation des salaires dans toutes les catégories, et en particulier dans les catégories B et C, et la suppression de tous les dispositifs de primes individualisées au mérite ou autres
- La reconnaissance du caractère collectif de la recherche et de l'enseignement et la sortie de la compétition généralisée et de « l'évaluationnisme aiguë », et donc la suppression du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES)

Une telle transformation républicaine et démocratique de l'Université et de la Recherche suppose des moyens financiers nouveaux. Pour financer l'augmentation du budget de l'ESR, nous supprimerons le Crédit d'Impôt-Recherche (CIR), première niche fiscale qui depuis des années

pour en savoir plus sur notre campagne
rendez-vous sur **MELENCHON2022.fr**



MELENCHON2022.FR

permet à certains grands groupes de mener des opérations « d'optimisation fiscale » quand il ne s'agit pas de fraude tout court, comme de nombreux rapports l'ont montré, y compris celui de la Cour des Comptes. Pour ne prendre qu'un seul exemple, Sanofi a pu bénéficier de ce dispositif tout en fermant ses laboratoires de recherche. Ce sont ainsi plusieurs milliards d'euros qui chaque année pourraient être alloués au service public de l'enseignement supérieur et de la Recherche. Ces ressources budgétaires nouvelles permettront de mettre un terme à l'austérité en portant l'effort de recherche et développement à 3 % du PIB, avec 1,5 % du PIB pour le secteur public en 2027.

Le service public sera aussi au cœur du dispositif de formation et de recherche pour mettre en œuvre la bifurcation écologique en articulant mieux notamment la recherche fondamentale, la recherche finalisée et le transfert des innovations.

Toutes ces questions concernent directement l'INRAE et son avenir, comme celui de ses personnels. Mais, en plus les **recherches à développer par votre Institut présentent un caractère particulier pour la planification écologique que nous voulons mettre impérativement en œuvre**, car ces recherches se retrouvent au cœur des questions posées, et des connaissances nécessaires par en terme d'utilisation des ressources agricoles, des ressources alimentaires, de l'eau, des forêts comme de la préservation de la biodiversité. En confortant et en renforçant notablement l'INRAE (tout comme les autres ESPT et aussi les Offices Publics comme l'ONF et l'ADEME mis à mal par Macron), nous viserons à assurer sa pleine indépendance par rapport aux groupes de l'agro-business et aux marchés financiers.

En espérant que vous apprécierez ces réponses, veuillez agréer nos sincères salutations.

pour en savoir plus sur notre campagne
rendez-vous sur **MELENCHON2022.fr**